

TABLE DES MATIÈRES DE L'ÉTUDE D'INCIDENCES

1. INTRODUCTION

Ce chapitre comprend le volet relatif aux « Limites de l'étude », soit les difficultés rencontrées par le chargé d'études en cours d'analyse.

2. PRÉSENTATION DU SITE ET DU PROJET

Ce chapitre décrit aussi les alternatives et variantes évoquées dans la version définitive du cahier des charges.

3. PROJET : ANALYSE DES INCIDENCES ET RECOMMANDATIONS

Ce chapitre analyse aussi les différentes alternatives et variantes reprises au cahier des charges.

- 3.1 Urbanisme, aménagement du territoire, patrimoine et paysage
- 3.2 Mobilité
- 3.3 Flore et faune
- 3.4 Domaines social et économique
- 3.5 Energie
- 3.6 Sol et eaux
- 3.7 Environnement sonore et vibratoire
- 3.8 Qualité de l'air
- 3.9 Microclimat
- 3.10 Etre humain
- 3.11 Déchets

4. CHANTIER

Pour info, le parking provisoire faisant partie de la demande de permis, cet aspect a été étudié dans le volet « Projet » (en ce compris les alternatives et les variantes concernées). D'autres aspects sont donc étudiés dans le volet « Chantier », de même que certains rappels importants déjà évoqués dans le volet « Projet ».

5. INTERACTIONS

Ce chapitre porte à la fois sur les interactions entre les recommandations formulées dans les différentes thématiques environnementales mais aussi sur les interactions entre le projet et les différentes alternatives et/ou variantes.

Le but de ce chapitre est de choisir entre d'une part le projet ou/et d'autre part, l'une ou plusieurs des alternatives et/ou variantes. En effet, il peut s'agir d'une combinaison entre divers éléments du projet et de ses alternatives/variantes.

6. SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS ET CONCLUSION

Il s'agit des recommandations finales après passage par le filtre des Interactions.
C'est également dans ce chapitre que figure la conclusion finale de l'étude d'incidences.

7. RÉSUMÉ NON TECHNIQUE

Ce chapitre fait l'objet d'un fascicule à part.

8. CAHIER DES CHARGES (VERSION DÉFINITIVE)

9. MÉTHODOLOGIE

10. PROCÈS VERBAUX DES RÉUNIONS DU COMITÉ D'ACCOMPAGNEMENT (CA)

Pour information, les PV's des réunions du CA nous ont été transmis tous ensemble en date du 6 mars 2019 sauf le PV de la réunion du 30 janvier 2019 qui nous a été transmis plus tôt.